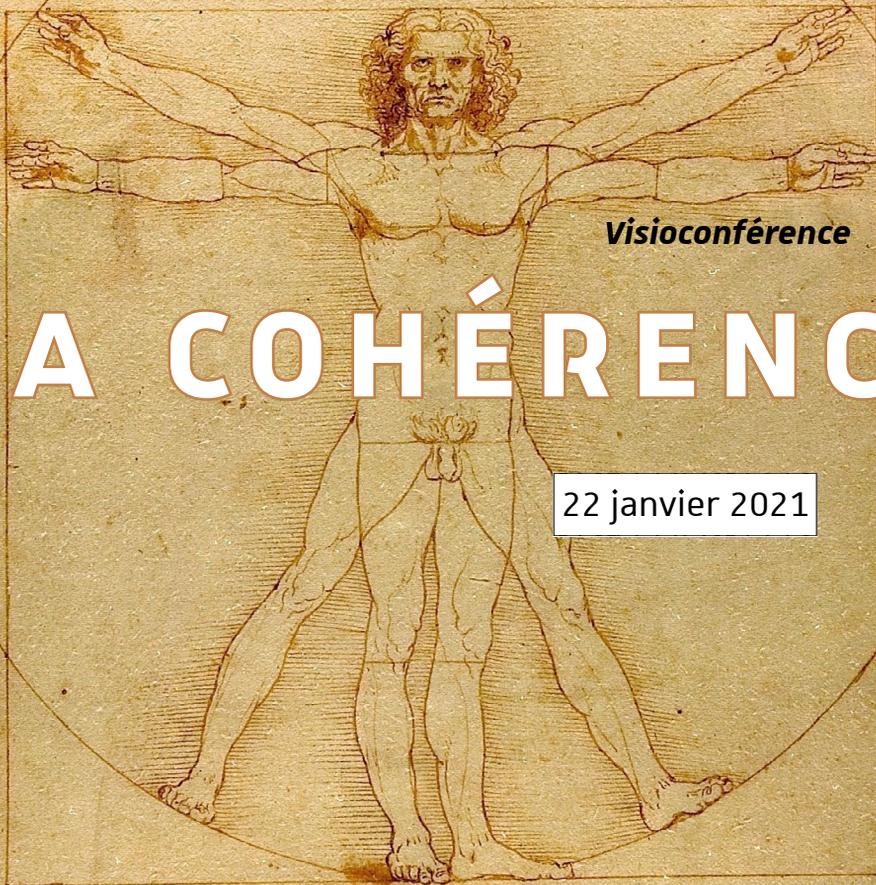


Huitième colloque des doctorants et
jeunes docteurs de l'École Doctorale 101
(Université de Strasbourg)

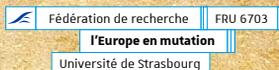


Visioconférence

LA COHÉRENCE

22 janvier 2021

Organisé par



Partenaires



Ecole doctorale

des sciences juridiques | ED 101

Université de Strasbourg

Faculté

de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

8h50 Accueil des participants

9h Ouverture des travaux par les différentes instances organisatrices

9h30 Rapport introductif

Samuel Fulli-Lemaire, Professeur de droit à l'Université de Strasbourg

10h 1- De la nécessité de la cohérence ?

Présidence : **Nicolas Chiffrot**, Professeur de droit à l'Université de Strasbourg

10h10 - Quelle cohérence pour l'ordre judiciaire monarchique ? Ambiguïtés des discours réformateurs à la fin de l'Ancien Régime

Juan Manuel Hernandez Velez (Université Paris II Panthéon-Assas)

10h25 - L'homogénéisation par la cohérence : une comparaison critique de l'esprit scientifique juridique moderne

Lucien Carrier (Université de Bordeaux/Mcgill)

10h40 - De la nécessité des incohérences au service d'un idéal de Cohérence en droit privé français

Jordy Bony (Université de Lyon II)

10h55 - A "coherent" compliance with international law? The case of the U.S. recognition of Jerusalem as Israel's capital and the relocation of its Embassy

Karem Luisa Cárdenas Ynfanzón (Graduate Institute Genève)

11h10 Questions et pause

11h30 2- La fabrique de la cohérence en droit

a. La fabrication jurisprudentielle de la cohérence

Présidence : **Jean-François Lafaix**, Professeur de droit à l'Université de Strasbourg

11h40 - La stabilité du contrat administratif même irrégulier : critique(s) de la construction prétorienne d'une cohérence contentieuse

Joachim Lebied (Université de Tours)

11h55 - La Cour de justice de l'Union européenne face aux renvois préjudiciels contrariés

Léa Navel (Université de Montpellier)

12h10 - Les techniques jurisprudentielles de la cohérence : la Cour européenne des droits de l'Homme et la Cour internationale de justice

Sabine Klostermann (Université de Fribourg/Strasbourg visite d'étude) et **Ali Sharifi** (Université de Strasbourg)

12h30 Questions

13h Pause repas

14h : b. La fabrication normative de la cohérence

Présidence : **Delphine Porcheron**, Maître de Conférence à l'Université de Strasbourg

14h10 - La codification en France. Avatar de la cohérence ou idéal esthétique du droit ?

Louis Ha-Thi (Université de Bordeaux)

14h25 - Droit commun vs droit spécial : la cohérence au risque de l'incohérence ?

Julie Bukulin (Université de Grenoble-Alpes)

14h40 - Ce que les lois de police font à la cohérence du droit international privé

Benjamin Saunier (Université de Paris I)

14h55 - La cohérence dans l'Union européenne par l'harmonisation : exemples des politiques de traite des êtres humains et du transport aérien de passagers

Chloé Fauchon (Université de Strasbourg) et **Pascal Simon-Doutreluingne** (Université de Strasbourg)

15h15 Questions et pause

15h45 3 - Des défis pour la cohérence

Présidence : **Edoardo Stoppioni**, Professeur de droit à l'Université de Strasbourg

15h55 - Les spécificités du droit international de l'environnement à l'épreuve de la cohérence : quelle place pour « l'imperfection » des normes environnementales en droit international économique?

Iliana Soenens (Université de Strasbourg)

16h10 - Of incoherence, surrealism and dysnomia: the soft way to EU migration cooperation with third countries

Eleonora Frasca (Université Catholique de Louvain)

16h25 - Cohérence et territoires dans le droit de l'Union européenne

Morgane Chovet (Université de Strasbourg)

16h40 Questions

17h Rapport conclusif

Mattias Guyomar, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme - Conseiller d'Etat

L'inscription est obligatoire pour pouvoir suivre les débats. Les éléments d'accès seront communiqués par mail la veille de la visioconférence.

📧 Contact : fru6703-contact@unistra.fr

📧 Inscription en ligne : <http://europa.unistra.fr>

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 6

Comité scientifique :

Mme Andrea HAMANN, Professeur à l'Université de Strasbourg, Directrice de l'École Doctorale 101

M. Emanuel CASTELLARIN, Professeur à l'Université de Strasbourg, Directeur de la Fédération de recherche

M. Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, Directeur adjoint de la Fédération de recherche

M. Raphaël ECKERT, Professeur à l'Université de Strasbourg

M. Naïm ABOU-ELAZ, doctorant à l'Université de Strasbourg - EA 7307 CEIE

Mme Loubna BELRHALI, docteure en droit privé - EA 7307 CEIE

Mme Pénélope HARDY, doctorante à l'Université de Strasbourg - UMR 7354 DRES

Mme Beata JURIK, doctorante à l'Université de Strasbourg- EA 7307 CEIE

Mme Sophie KRAEMER, Doctorante aux Universités de Strasbourg et Ludwig-Maximilian de Munich - UR1351 -CDPF

Mme Cécile MONTANINI, doctorante à l'Université de Strasbourg - UR 3399 IRCM

M. Thomas STOFFEL, doctorant à l'Université de Strasbourg- UMR 7354 DRES